

INFORMATIQUE

Aux futurs étudiants de SUP du lycée naval

Vous venez d'être admis au lycée naval en classe de SUP, en PCSI ou en MPSI, et nous vous en félicitons.

Le programme d'informatique comporte deux parties : le premier semestre est consacré au renforcement de l'apprentissage du langage de programmation Python et à la mise en pratique de divers algorithmes ; le second semestre est plus théorique et orienté vers l'analyse algorithmique, notamment l'application sur des graphes.

Vos professeurs sont bien conscients que malgré les efforts du corps éducatif en ce sens, les programmes de lycée ne permettent pas toujours de prioriser l'enseignement du langage Python. Aussi, nous vous demandons de travailler vos compétences informatiques avant la rentrée sur le site

<http://www.france-ioi.org/>

Nous vous demandons de vous inscrire sur ce site via le module "Progresser" et de rejoindre, selon votre classe, le groupe PCSI-LN-2025-2026 ou MPSI-LN-2025-2026. Vous y accédez sur l'onglet de gauche *Enseigner* puis *Groupes et classes*, puis *Rechercher un groupe*. Le mot de passe qui vous sera alors demandé est le suivant : Objectif-Integration

Nous vous demandons de compléter avant la rentrée les niveaux 1 et 2 de l'onglet *Cours et Problèmes*, du parcours général en langage Python.

Techniquement, nous travaillerons sur ordinateur une grande partie de l'année. Il vous est fortement recommandé d'arriver muni d'un ordinateur portable personnel, disposant d'une autonomie de batterie suffisante pour tenir 2h hors secteur. En effet, il est plus agréable et plus efficace d'avoir son propre matériel : cela permet de ne pas être dépendant des ordinateurs du lycée, de mieux s'approprier les notions à apprendre, et de pouvoir retravailler les sujets en toute autonomie. Il est aussi bien plus commode de travailler le TIPE avec son propre ordinateur. En cas de difficulté d'ordre financier pour acquérir un ordinateur, le Lycée Naval peut temporairement mettre à disposition un PC portable.

Concernant le type d'ordinateur, tous les systèmes d'exploitation conviennent (Linux, macOS ou Windows) mais les chromebook ont souvent posé des problèmes et sont donc déconseillés. Méfiez-vous également des ordinateurs portables fournis par votre région en classe de seconde : ils ont déjà vécu trois ans, ne sont pas calibrés pour durer beaucoup plus longtemps, et manquent souvent de capacités ou des droits administrateurs pour installer le logiciel ci-dessous.

Vous pouvez gagner du temps en installant le logiciel Anaconda avant la rentrée. Vous le trouverez à l'adresse suivante :

<https://www.anaconda.com/distribution/>

Assurez-vous bien avant la rentrée que votre ordinateur possède les capacités suffisantes pour faire tourner la distribution Anaconda sans difficultés, car c'est le logiciel qui servira toute l'année pour les travaux pratiques d'informatique.

Bon été et bonnes révisions.

Les enseignants d'informatique